

La Ville de Paris signe 3 chartes pour l'emploi avec de grandes entreprises

Mardi 18 octobre à 17h45, Hôtel de Lauzun (4^e)

À l'occasion des 10 ans de l'association FACE Paris, la Ville de Paris et 3 entreprises (Sodexo, AG2R La Mondiale et Adecco) vont signer des chartes pour développer l'emploi local de qualité à Paris.

Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée notamment de l'emploi, signera mardi prochain trois chartes de développement de l'emploi local et de la responsabilité sociale de l'entreprise avec trois entreprises adhérentes du club FACE Paris : Sodexo, AG2R La Mondiale et Adecco. La Ville et ces entreprises, par ces chartes, s'engagent réciproquement à favoriser le recrutement de Parisiens éloignés de l'emploi, en ciblant le recrutement local, la découverte des métiers, et en construisant des passerelles entre les différents acteurs de l'emploi à Paris.

L'association FACE Paris (Fondation Agir Contre l'Exclusion), créée en juin 2006, est reconnue d'utilité publique. Elle rassemble plus d'une vingtaine d'entreprises qui unissent leurs forces en faveur des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, domiciliées dans les quartiers « Politique de la Ville » et/ou allocataires du RSA.

Le club FACE favorise également la mise en œuvre et le développement d'actions dans les domaines du développement économique local et de la prévention de l'exclusion sociale. Elle a mis en place des actions innovantes afin de promouvoir une plus grande mixité professionnelle et lutter contre les discriminations au sein de l'entreprise.

Personnalités présentes :

- Pauline Véron, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse, l'emploi

Date et lieu :

Mardi 18 octobre à 17h45, 17 quai d'Anjou - Hôtel de Lauzun (4^e)

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61